

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Hôtel de Ville
Place Roland Nungesser
94130 Nogent-sur-Marne
Tél. : 01 43 24 62 52
Fax : 01 48 71 27 67
ville-nogentsurmarne.fr
jacques.jp.martin@ville-nogentsurmarne.fr

Nogent-sur-marne

Le Maire

Fédération de Parents d'élèves PEEP et FCPE
Association indépendante ECOLO Parents
Des écoles primaires publiques de Nogent sur
Marne Paul Bert, Gallieni, Guy Moquet, Groupe
scolaire Leonard de Vinci, Val de Beauté
élémentaire, maternelle

Nogent-sur-Marne, le 28 juin 2017

Objet : votre courrier du 26 juin

Nos réf. : JJPM/SC

Affaire suivie par Sandrine CARRIERE

Mesdames, Messieurs,

Par courrier en date du 26 juin dernier, vous m'avez fait part du fait que les parents d'élèves de la PEEP, FCPE et Ecolo parents se déclarent favorables au retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée prochaine, soit dès septembre 2017.

Vous sollicitez à ce titre l'organisation d'un conseil municipal extraordinaire destiné à discuter des modalités de mise en œuvre de ces nouveaux rythmes scolaires.

Vous présentez en outre à l'appui de votre demande les résultats du sondage en ligne réalisé par la PEEP lesquels confirmeraient que 87 % des parents (soit 150 réponses) seraient favorables au retour à 4 jours dès le mois de septembre prochain.

Vous savez combien la ville n'était pas favorable à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires lors de la parution des décrets Peillon et Hamon. Nous avons été contraints à leur mise en œuvre en septembre 2014 et avons fait le choix, après concertation, du mercredi matin travaillé à raison de deux heures.

La mise en place de cette réforme a permis par ailleurs d'ajouter un quart d'heure de pause méridienne afin de permettre aux enfants de bénéficier de plus de temps pour déjeuner.

L'annonce du nouveau gouvernement de la possibilité offerte aux communes de revenir à la semaine de **4 jours nous satisfait, tout comme vous.**

Néanmoins, ainsi que vous le savez, le décret d'application ne vient d'être publié qu'aujourd'hui mercredi 28 juin et hormis le fait qu'il m'apparaît très difficile de modifier les rythmes scolaires, les horaires des établissements scolaires, les emplois du temps des personnels municipaux, (ASEM, gardiens, animateurs, personnel d'entretien), l'organisation des activités des associations, pour le mois

de septembre, il me paraît tout aussi difficile de mettre en place une telle réforme sans concertation, les vacances d'été se profilant rapidement.

Or je souhaite pouvoir associer l'ensemble des personnes concernées par cette nouvelle réforme : parents, enseignants afin de solliciter l'avis de tous concernant la mise en place des nouveaux horaires, l'organisation de la pause méridienne, le maintien ou non du quart d'heure de décalage entre les horaires de maternelle et d'élémentaire afin de permettre aux parents de fratries d'aller chercher leurs enfants à la sortie de deux écoles différentes...

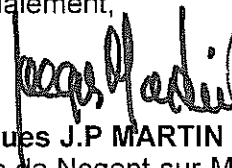
Cette concertation fera l'objet d'un sondage adressé aux familles et aux équipes enseignantes en début d'année scolaire. Les résultats seront donnés lors du premier ou de second conseil d'école de l'année.

Notre demande de dérogation sera ensuite transmise à la DASEN pour une mise en place en septembre 2018.

Comptant sur votre compréhension et votre participation à la réussite de la mise en œuvre de cette nouvelle organisation, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

Restant à votre écoute.

Cordialement,



Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne
Président du territoire ParisEstMarneBois

